

Conférence

Transmission du patrimoine, savoir c'est pouvoir anticiper

Mercredi 12 septembre 2018

Conférenciers

Madame MELLARD, MM. GUINOISEAU et LINGUEHELT
(ALLIANZ EXPERTISE ET CONSEIL)

Transmettre son patrimoine à ses proches dans les meilleures conditions possibles, constitue un objectif légitime pour nombre d'entre nous : donation immobilière, d'un portefeuille boursier, d'une assurance-vie.

Consulter un notaire, un gestionnaire de patrimoine pour des conseils personnalisés, seul un professionnel peut vous dire avec précision ce que vous pouvez transmettre de votre vivant à la ou aux personnes de votre choix, en fonction de votre situation de famille et préciser le mode de calcul des droits à régler !

Une transmission de patrimoine réussie s'anticipe !



DEBUT DE LA CONFERENCE : 14 h 30

LIEU DU RDV : Salle KASTLER, 3^{ème} étage de la Préfecture
Avenue de la République Colmar

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 septembre 2018

PRIX/PERSONNE : 5 € encaissés sur place

RESPONSABLE DE LA CONFERENCE : Jean-Louis WILLEM